

« A la découverte des ENS » - 2023

*La sensibilisation et l'éducation à l'environnement
sur les espaces naturels protégés isérois dans le cadre scolaire*



OBJECTIFS

- 1- Découvrir et comprendre, au travers d'approches pluridisciplinaires** : les paysages, les milieux naturels et les espèces, leur fonctionnement et leur histoire, les liens entre l'homme et son environnement, les services rendus par la Nature...
- 2- Prendre conscience** de la fragilité des espaces naturels et de la nécessité de les protéger.
- 3- Etre acteur** en développant son esprit critique et en adoptant une attitude responsable et citoyenne vis à vis de son environnement.
- 4- Permettre l'acquisition du socle commun** de connaissances, de compétences et de culture au travers des activités et des actions menées dans le projet.

« A la découverte des ENS »

POUR QUI ?

- 1- Les collèges publics ou privés dans le cadre de *Isère Collégiens* (ex-PICC)
- 2- Les établissements d'enseignement agricole
(lycées technologiques et professionnels, Maisons familiales et rurales...)
- 3- Ecoles élémentaires et maternelles (Grande section uniquement)
- 4- **Autres** : établissements médico-sociaux pour les jeunes et autres organismes de formation.

Des projets adaptés aux différents niveaux et permettant une intégration des élèves dans le territoire



« A la découverte des ENS »

Collèges et établissements d'enseignement agricole

QUOI ?

Des sorties sur des espaces naturels, accompagnées par des animateurs agréés :

1- « Projets découverte ENS » :

- 1 sortie sur un espace naturel protégé
- + 1 sortie sur un espace naturel proche du collège (*accès privilégié en TC, à pied ou à vélo*)
- + 1 action en faveur de la biodiversité au collège (*jardin, sciences participatives...*).

2- « Projets immersion ENS » sur 2 ou 3 jours :

- Immersion pendant 2 ou 3 jours sur un espace naturel protégé avec hébergement sur site ou proche. Animations sur 3 ou 5 demi-journées. Une des sorties possible sur site associé proche.
- une action biodiversité sur le collège.

- ⇒ Projets adaptés aux séjours d'intégration des classes de 6^{ème}
- ⇒ Projets adaptés aux démarches incluant plusieurs disciplines, pour le cycle 4

COMBIEN ?

- « Projets Découverte ENS » : 1 200 € ou 1 500 €* /maxi. classe (* si nécessité d'un bus pour la sortie proche)
- « Projets Immersion ENS » : 2 200 € maxi/classe pour 2 jours et 3 600 € pour 3 jours



« A la découverte des ENS » - Ecoles

IME et autres centres de formation

QUOI ? COMBIEN ?

Des sorties sur des espaces naturels, accompagnées par des animateurs agréés :

1- « **Projet découverte 1 ENS** » (cycle 1 – GS*) : **535 € /classe**

1 sortie sur un espace naturel protégé (< ½ h de trajet)

+ **1 sortie sur un espace naturel proche**** de l'école (*accès à pied*)

Complétées par une action nature** à l'école (*jardin, compost, hôtel à insectes...*)

2- « **Projet découverte 2 ENS** » (cycle 2) : **805 € /classe**

2 sorties sur des espaces naturels protégés (dont une possible sur site associé)

+ **1 sortie sur un espace naturel proche**** de l'école (*accès privilégié en TC, à pied*)

Complétées par une action nature*** à l'école ou sur la commune

3- « **Projet découverte 3 ENS** » (cycle 3) : **910 € /classe**

3 sorties sur des espaces naturels protégés (dont une possible sur site associé), complétées par une action nature***

Les forfaits sont des montants maximum qui seront adaptés au vu du budget présenté

* Les classes de cycle 1 à plusieurs cours avec un groupe suffisant de GS peuvent néanmoins participer au projet

** Si l'école est proche d'un ENS, l'espace naturel proche peut être l'ENS

*** L'action nature n'est pas accompagnée par un animateur même si elle peut être réfléchie avec lui lors des sorties



« A la découverte des ENS »

exemple de contenu pédagogique

Travail interdisciplinaire :

SVT : découverte des milieux naturels, des êtres vivants et de relations entre eux, observation des cycles biologiques (en forêt par exemple), géologie externe / paysages

Français : compte-rendu de sortie, recueil de poèmes sur la nature, théâtre, études œuvres littéraires sur la nature,

Histoire : patrimoine bâti historique, archéologie, occupation passée des sites,

Géographie : lecture de paysage, évolution des paysages, de l'occupation humaine (activités économiques liées : agriculture, gestion forestière, tourisme...)

EPS : randonnée, course d'orientation

Arts plastiques / éducation musicale : Land'Art, peinture, musique (les sons de la nature, les œuvres inspirées de la nature)

Exemples de projets :

6^{ème} : Le bois, ressource naturelle / Les milieux forestiers

6^{ème} : L'herbe, ressource naturelle / La flore

5^{ème} : La pierre, ressource naturelle / La géologie

5^{ème} : L'eau, ressource naturelle / L'eau sous toutes ses formes

+ possibilité de rencontrer les acteurs du territoire (agriculteurs, forestiers...)

+ propositions d'actions en faveur de la biodiversité de retour au collège



« A la découverte des ENS »

Les critères de sélection

Les projets pédagogiques devront répondre aux critères suivants pour être financés :

- **Sorties sur des espaces naturels éligibles accompagnées par des animateurs nature agréés**
- **Thème et contenu pédagogique** permettant la découverte et la compréhension des patrimoines naturel, culturel et paysager de l'Isère mais aussi des liens entre l'Homme et son environnement,
- **Projet structuré prenant en compte le parcours de l'élève** tout au long de sa scolarité,
- **Pertinence des actions concrètes collectives** menées avec les élèves,
- **Pertinence des espaces naturels choisis** pour limiter les déplacements,
- **Qualité de la valorisation du projet** (Valorisation du projet obligatoire),
- **Premières participations prioritaires** (1^{ère} et 2^{de} année avec projet ENS)
- **Respect de la date limite** de dépôt des projets

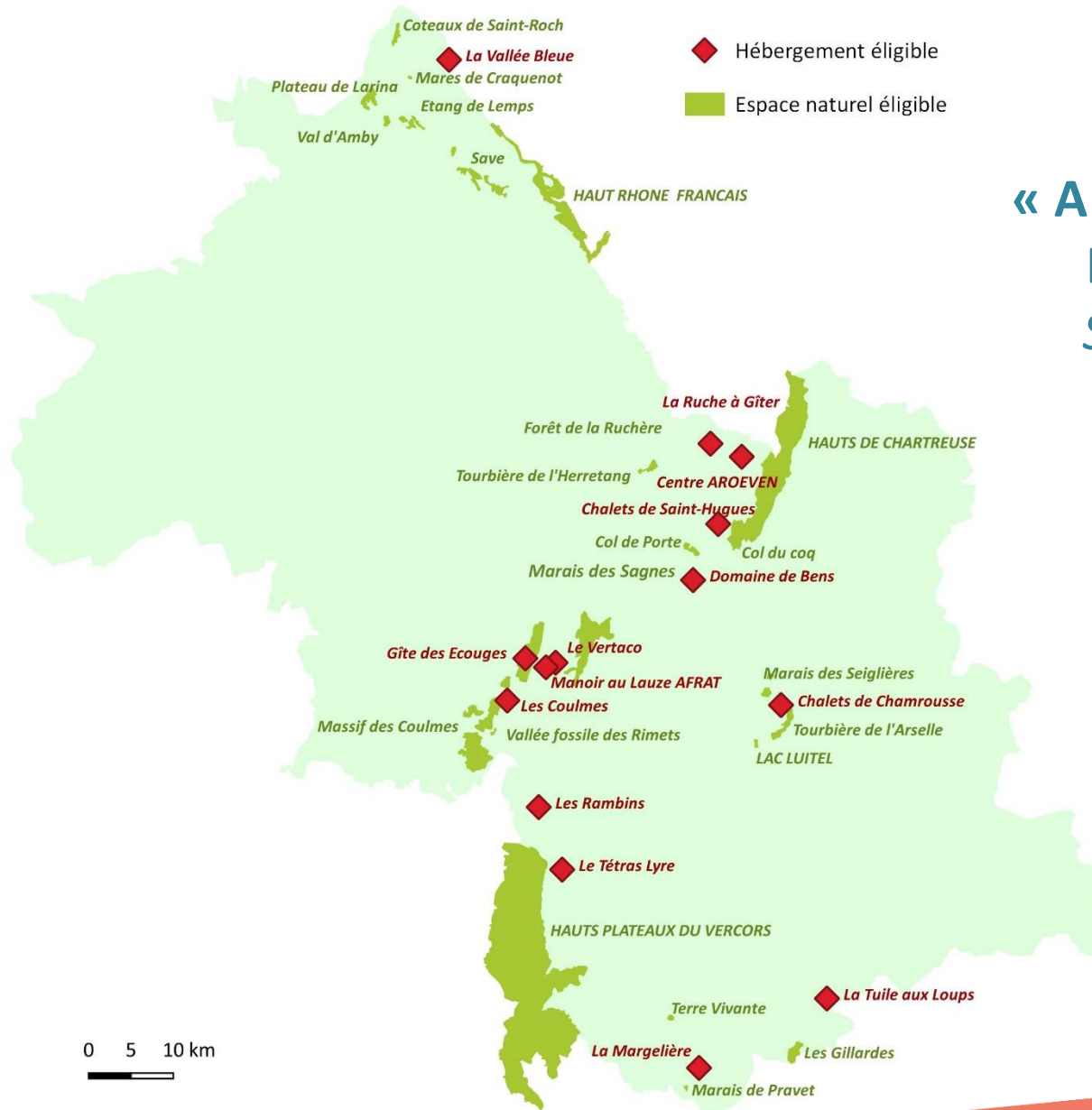


« A la découverte des ENS »

Comment monter son projet

- Choisir les compétences visées et les thématiques à étudier
- Identifier les sites « espaces naturels protégés » ([carte interactive](#)),
- Identifier le ou les animateur(s) agréé(s) intervenant ([liste des animateurs](#)),
- Co-construire le contenu pédagogique avec l'animateur et préciser les dates de sorties,
- Collèges via « *Isère Collégiens* » Demandes avant le 14 avril 2023
- Ecoles, IME, autres centres de formation
 - Remplir en ligne le **Formulaire projet** adapté à votre école avec le Directeur,
 - Le Département l'envoie à l'Inspecteur de l'Education Nationale (écoles) pour avis,
- **Evaluation des projets et validation par le Département** (envoi de la notification d'attribution de subvention à l'établissement scolaire).
- **Réservation obligatoire des sorties** pour des raisons de sécurité (travaux) et de confort de visite (limitation du nb de classes), **en ligne via** <https://www.isereconnect.fr/>
- **Mettre en œuvre le projet** sur le(s) sites(s) ENS.
- Transmettre au Département une **restitution pédagogique** (incluant l'évaluation du projet)





« A la découverte des ENS »

Projets en immersion

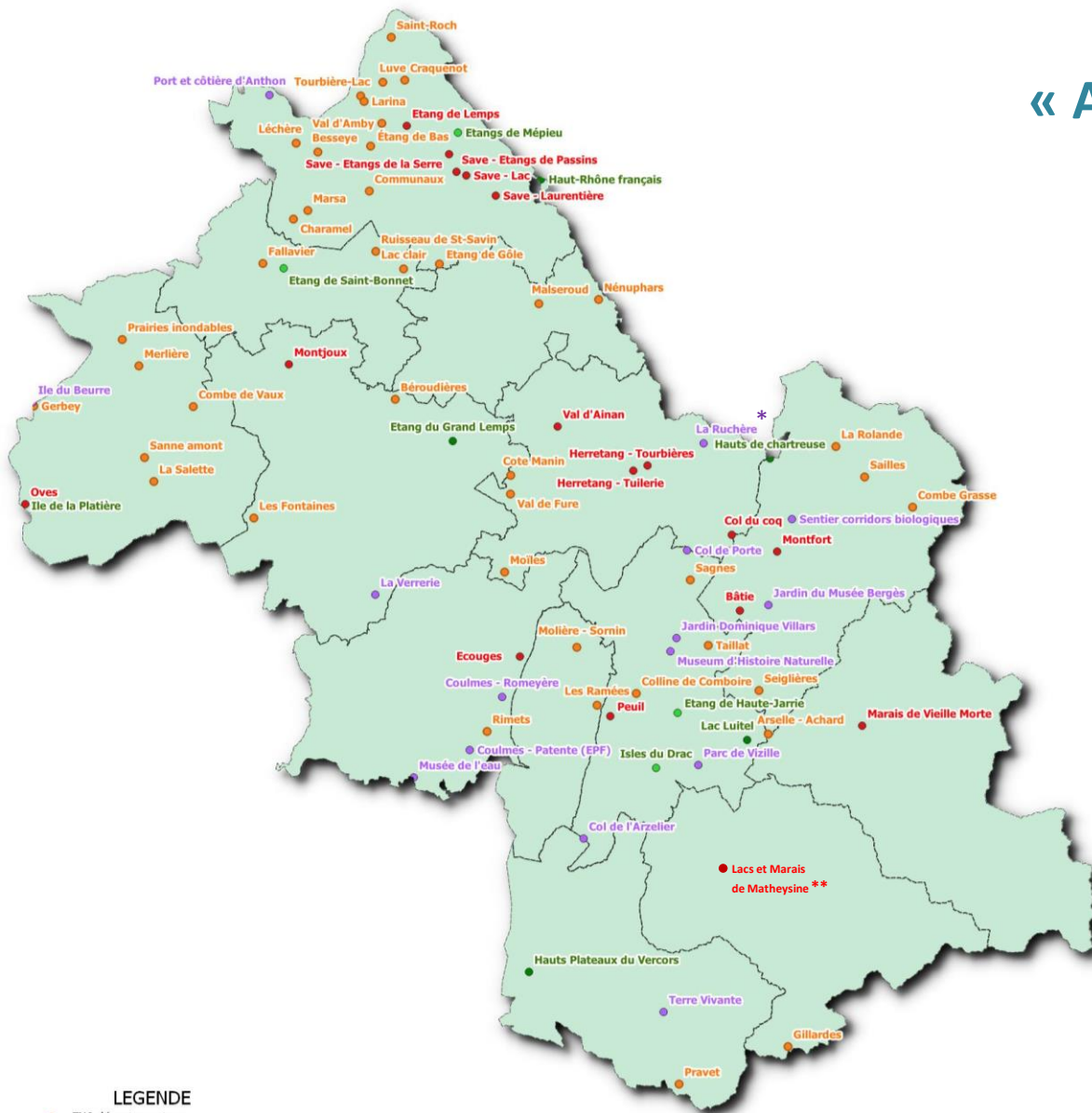
Sites et hébergements

Pour chaque site et hébergement
une liste d'animateurs agréés
adaptés est disponible



« A la découverte des ENS »

Sites éligibles aux projets découverte



* Projets en immersion uniquement

** Uniquement pour les écoles et autres établissements scolaires locaux

LEGENDE

- ENS départementaux
- ENS locaux
- Sites associés
- Réserves naturelles nationales
- Réserves naturelles régionales
- Territoires

